

Liste des Meubles.

- 2 meubles Armoires (pièce fond et grenier.)
- 1 meuble de salle à manger (pièce fond.)
- 1 piscine hors sol. (acheté en 2014)
- 1 table tendeur
- 1 Belonnie (vieux)
- 1 vieille table (au grenier)
- 1 commode ~~dans~~ chambre qui était déjà là quand j'ai acheté
- Armoire dehors était déjà là à l'achat
- 1 table à la salle à manger

ce qui vaut le plus cher c'est la piscine, que j'ai achetée moi-même en 2014 pour ~~25000~~ 25000 €





Communauté de Communes Adour Madiran
Val d'Adour Environnement
SPANC du Val d'Adour

CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

RAPPORT DE VISITE SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
COMMUNE DE VIDOUZE

N° dossier : 7687
Nom de l'utilisateur : MORGADO Luis
Adresse de l'immeuble : 4 CAMI DE LASCAZERES
Commune : VIDOUZE
Section et n° parcelle(s) : B 0271
Date de réalisation de l'assainissement : Aucune

Propriétaire de l'immeuble :
Nom du propriétaire : MORGADO
Prénom : Luis
Adresse : 4 CAMI DE LASCAZERES
65700 VIDOUZE

Visite le : 09/06/2021 à 14:30

Présent : M MORGADO LUIS

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT :

Superficie de la parcelle :	32228 m ²	Pente du terrain :	Faible <5%
Alimentation en eau potable :	Publique	Nature du sol :	Argile
Présence d'un captage d'eau :	Sur le terrain : Non	Sur terrain voisin :	Non

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

Type	Nb occupants	Nb Equivalents habitants (EH)	Nb Chambres	Observations
Principale	1	2	1	Nb wc : 1 / Nb SdB : 1 / Nb cuisine : 1

COLLECTE DES EAUX USEES :

Regards de collecte (Eaux ménagères / Eaux vannes) : NON
Destination des eaux pluviales : Mélangées aux eaux usées et Réseau de surface (fossé)

PRETRAITEMENT :

Equipement(s) existant(s)	Accès	Vol.(m ³)	Nature eaux raccordées	Ventilations	Préfiltre	Date Vidange	Vidangeur agréée
Aucun							

FILIERE DE TRAITEMENT :

EH : EQUIVALENT HABITANT

Equipement(s) existant(s)	Accès	Dimensionnement	Eaux raccordées	Implantation	Regard répartition	Regard bouclage
Pas de filière						

REJET DES EFFLUENTS :

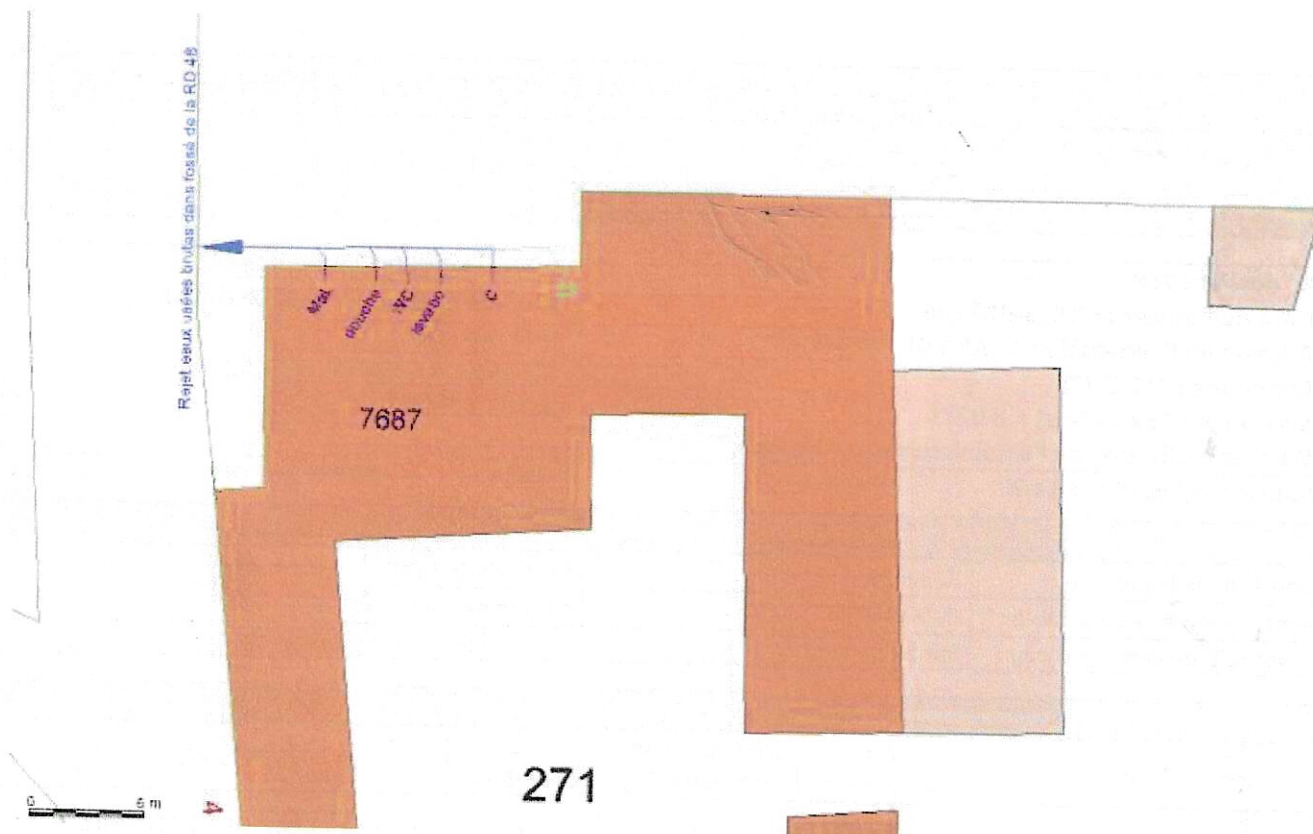
Vers le milieu superficiel :	Oui	Nature du rejet traité	Pas de rejet
		Nature du rejet prétraité	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Toutes eaux
Dans le sous-sol :	Non		
Exutoire :	Fossé de la RD 48 dite « cami de Lascazères »		

SPANC du Val d'Adour

80 bis avenue Claude Chalin 65 500 VIC EN BIGORRE

Tel : 05 62 96 72 80 Mail : spanc@va-environnement.fr

Plan et localisation de l'installation (Ech.:1/250):



LEGENDE :

- | | | |
|--|------------------------------------|-----------------------------|
| | Fosse toutes eaux | SdB = Salle de bains |
| | Fosse septique | C = Cuisine |
| | Préfiltre décolloideur | MàL = Machine à laver |
| | Bac à Graisses | EM = Eaux ménagères |
| | Regard de visite/contrôle | EV = Eaux vannes |
| | Ventilation Primaire et Secondaire | CEP = Captage d'eau potable |
| | | EP = Eaux pluviales |
| | | PR = Pompe de relevage |

EVALUATION DU DISPOSITIF :		Selon le tableau de correspondance de l'arrêté du 27 Avril 2012 / téléchargeable sur : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025835036&categorieLien=cid	
PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE :	INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX		
	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires	<input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux
<input checked="" type="checkbox"/> Absence d'installation	Non respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais		
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution.	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous le délai prescrits par le SPANC sans pouvoir dépasser 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an		
<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée <input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	Installation non conforme travaux obligatoires : (cas C) ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un <u>risque environnemental avéré</u> Installation non-conforme (cas b) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation (cf rubrique « conclusion de l'évaluation »)		

Avis de conformité réalisé sur constat du technicien et des déclarations du propriétaire (ou de la personne qui le représente). La responsabilité du propriétaire reste engagée en cas de vices cachés.

CONCLUSION DE L'EVALUATION :
<p>- L'habitation ne possède aucun dispositif d'assainissement non collectif pour traiter les eaux usées. Les effluents, rejetés à l'état brut dans le milieu naturel, sont chargés en polluants organiques et en germes pathogènes. Leur rejet est donc source de pollution et peut présenter des risques de salubrité publique.</p> <p>- Il est donc urgent de mettre en place un système de prétraitement et de traitement en accord avec la réglementation en vigueur (DTU 64.1, arrêtés du 7 septembre 2009 et du 27 avril 2012, loi sur l'eau 2006,...).</p> <p>Pour toutes informations complémentaires le SPANC du Val d'Adour se tient à votre disposition.</p> <p><i>Ce contrôle, attestant du fonctionnement de votre installation, est un contrôle périodique qui sera réalisé dans une moyenne de 10 ans</i></p>

Fait à Vic-Bigorre, le 21/06/2021
La technicienne, Sarah GRANGE-CABANE



Le Président, Frédéric RE

